



FONDAMENTAUX DE LA SANTÉ-SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Dernière mise à jour le 20/06/2023.

OBJECTIF

Permettre aux participants d'acquérir les compétences nécessaires pour comprendre, mettre en œuvre et suivre les réglementations en matière de santé et sécurité au travail.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Comprendre les enjeux de la santé et sécurité en milieu professionnel.
- Identifier les dispositions légales et réglementaires pertinentes.
- Appliquer les mesures de prévention et de protection adéquates.
- Anticiper et évaluer les risques professionnels.
- Mettre en œuvre des actions correctives et préventives pour renforcer la culture de sécurité au sein de l'entreprise.

PUBLIC CONCERNÉ

Managers, responsables RH, membres du CSE et salariés souhaitant approfondir leurs connaissances en matière de santé et sécurité au travail.

MODALITÉS D'ACCÈS

Sur inscription ou demande de devis, réalisation sous 2 à 4 semaines.

MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

Formation individuelle ou en groupe dans vos locaux ou à distance en visio-conférence.

Tarif

NOUS CONSULTER

Réf.

PRO-000033

Contact

0750031226
contact@formaestro.fr
www.formaestro.fr

PRÉ-REQUIS

- Aucun

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Si vous êtes en situation de handicap, merci de bien vouloir nous contacter au préalable afin que nous puissions définir ensemble les modalités nous permettant de vous former dans les meilleures conditions.

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Alternance d'apports théoriques et mises en situation pratiques.



Niveau

Sans niveau de qualification



Modalité

Présentiel



Effectif par session

1 mini > 10 maxi



Durée

14 heures / 2 jour(s)



PROGRAMME

Introduction à la santé et la sécurité au travail

- Sensibiliser aux enjeux de la santé et sécurité en milieu professionnel
- Présenter les statistiques et les conséquences des accidents du travail et des maladies professionnelles

Cadre légal et réglementaire

- Analyser les principales lois et réglementations en matière de santé et sécurité
- Décrypter les responsabilités des employeurs et des salariés
- Identifier les rôles des différents acteurs de la prévention (CSE, services de santé au travail, inspection du travail, etc.)

Évaluation des risques professionnels

- Présenter la démarche d'évaluation des risques (DUERP)
- Expliquer les différents types de risques (physiques, chimiques, psychosociaux, etc.)
- Élaborer un plan d'action pour prévenir et maîtriser les risques

Les mesures de prévention et de protection

- Aborder les principes généraux de prévention
- Énumérer les mesures de protection collective et individuelle
- Présenter les équipements de protection individuelle (EPI) et leur utilisation appropriée

Formation et information des salariés

- Démontrer l'importance de la formation et de l'information en matière de santé et sécurité
- Élaborer un programme de formation adapté aux risques spécifiques de l'entreprise
- Mettre en place des outils d'information et de communication (affichages, supports numériques, etc.)

Gestion des situations d'urgence et des accidents du travail

- Définir les procédures d'urgence (incendie, évacuation, premiers secours, etc.)
- Enseigner les gestes de premiers secours et l'utilisation du matériel d'urgence
- Présenter les démarches administratives en cas d'accident du travail ou de maladie professionnelle

Suivi et amélioration continue

- Établir des indicateurs de performance en matière de santé et sécurité
- Analyser les données recueillies pour identifier les axes d'amélioration



- Mettre en œuvre des actions correctives et préventives pour renforcer la culture de la sécurité au sein de l'entreprise

INTERVENANT(S)

Formateur consultant expert dans son domaine.

ÉVALUATION

Auto-évaluation et/ou QCM pour évaluation des connaissances avant entrée en formation et évaluation des acquis en cours ou en fin de formation.

ATTRIBUTION FINALE

Attestation des acquis / Certificat de Réalisation